

Progrès des cadets—Résultat du travail de classe et des examens.

6. Le travail de classe durant l'année démontre une application croissante à l'étude et une amélioration considérable dans la somme des progrès accomplis, de la part des cadets, et le résultat général des différents examens qui ont eu lieu dans le terme du printemps fait preuve d'un avancement bien marqué, comparé à celui des examens des termes précédents.

7. La moyenne des connaissances des cadets entrés au collège en 187², telle qu'elle ressort de l'examen après leur entrée, est au-dessus de celle des cadets aux admissions précédentes. Ce fait est réjouissant, en ce qu'il tend à montrer que les établissements d'éducation du pays préparent leurs élèves pour l'admission au Collège Militaire Royal.

Concurrent heureux pour la médaille 1878 "Dufferin."

8. Il me fait plaisir d'inscrire le nom du No. 13, le sergent Aylesworth Bowen Perry, comme ayant gagné la médaille "Dufferin" pour 1878, et aussi les noms des trois cadets qui viennent après lui par ordre de mérite.

1er. Sergent A. B. Perry.....	10,556 (médaille.)
2ème. Sergent D. McPherson	9,840
3ème. Caporal J. Spelman.....	9,637
4ème. Sergent A. Wurtele.....	9,436

Cette médaille est accordée au cadet qui a obtenu le plus grand nombre de points sur les matières du cours théoriques et pratiques, et pour bonne conduite, à partir de la date de son entrée au Collège Militaire Royal jusqu'à celle de la présentation.

Celui qui a gagné la médaille Dufferin pour 1878, mérite au plus haut degré, la marque de distinction qu'il a acquise tant par sa conduite et sa compétence militaire que par ses qualités intellectuelles et physiques.

Réception de modèles d'art.

9. Une collection précieuse et soigneusement choisie de moules et modèles (quelques-uns de grandeur naturelle) de célèbres types, tant anciens que modernes, de figures, d'architecture, d'ornements et de dessin, a été reçue, et offrira des facilités pour l'étude du grand art quand les circonstances permettront de commencer cette étude.

Connaissances requises pour compléter le cours spécifié d'instruction—Sujets théoriques.

10. Par règlement approuvé en Conseil, toutes les classes doivent avoir appris le dessin à main levée et la peinture depuis janvier 1878, et la 4ème classe, le génie civil, la chimie, l'électricité et la géologie depuis septembre 1878, mais à défaut de maîtres, pour ces matières, il n'a pas été possible de donner le cours prescrit. Je recommande très-fortement qu'il soit pris des dispositions, par la nomination de professeurs dans ces branches d'instruction, pour commencer l'enseignement de ces matières au prochain terme, savoir : février 1878.

11. Le défaut d'instruction en fait de dessin à main levée particulièrement, a déjà nui et au progrès des cadets et à la marche générale des études.

12. Le cours général d'instruction est disposé de façon que la science acquise en un sujet quelconque, puisse, en temps opportun, préparer et servir à l'étude de quelque autre sujet; de fait, une certaine somme de connaissances dans une branche d'études, est souvent indispensable pour en poursuivre une autre. Je puis ajouter que les cadets eux-mêmes sont pleinement convaincus de ce fait, et éprouvent un vif désir de posséder les facilités nécessaires pour apprendre les matières qu'ils ont conscience de pouvoir étudier avec profit, maintenant qu'ils sont suffisamment avancés en instruction, et ils s'attendent bien, à bon droit, que ces facilités leur seront accordées.